



LE MINISTRE DES FINANCES DÉTAILLE SES AMBITIONS

Les 3 priorités de Vincent Van Peteghem

Une vaste réforme fiscale, un plan de relance avec davantage d'investissements publics et renforcer le rôle de Bruxelles comme centre financier : tels sont les chantiers prioritaires de notre grand argentier pour les années à venir. SÉBASTIEN BURON

Invité à prendre la parole dans le cadre d'un webinaire organisé dernièrement par le Belgian Finance Center, le nouveau ministre des Finances Vincent Van Peteghem (CD&V) a levé un coin du voile sur les grandes lignes de sa politique pour les années à venir. "Après une longue période d'immobilisme politique, notre pays et notre

économie ont besoin d'être réformés en profondeur, a-t-il indiqué en préambule. Nous devons profiter du *momentum* de la crise du coronavirus pour renforcer et protéger les fondements de notre Etat providence." D'après lui, il n'y a pas de temps à perdre. Comme grand argentier, il s'emploiera durant cette législature à faire avancer trois grands chantiers.

VINCENT VAN PETEGHEM
"Notre pays et notre économie ont besoin d'être réformés."

1. Réformer la fiscalité

Notre système fiscal est devenu incroyablement complexe. Le réformer est l'une des ambitions de la nouvelle équipe De Croo. Selon Vincent Van Peteghem, "une réforme fiscale est la mesure de relance la plus importante que ce gouvernement puisse prendre. La pression fiscale et la structure de la fiscalité sont deux éléments importants du climat entrepreneurial. Toutes les études de l'Union européenne, de l'OCDE et du FMI indiquent également que la Belgique a besoin d'une réforme fiscale radicale. La fiscalité ne doit pas être un but en soi mais un levier pour renforcer la croissance économique et la prospérité." Si l'objectif est louable, la tâche ne sera toutefois pas simple. Mais "un travail préparatoire important a déjà été effectué par le Conseil supérieur des finances", a rappelé le ministre. "Et la volonté d'élaborer une réforme fiscale existe au-delà des clivages entre majorité et opposition", a-t-il encore indiqué, promettant de venir avec des propositions concrètes d'ici la fin de l'année.

Selon lui, la Belgique a besoin d'un système fiscal plus simple, plus équitable et plus durable. Pour ce faire, il entend d'abord s'attaquer aux niches fiscales. "Il y a tout simplement trop de régimes d'exception. Le système est déséquilibré et a besoin de simplicité et de clarté. Nous devons évaluer et supprimer autant que possible ces exceptions." Elargir l'assiette fiscale devrait selon lui permettre de réduire certains impôts tout en maintenant le volume global des recettes. Cette réforme doit en outre permettre d'améliorer la perception et le recouvrement, de passer à la vitesse supérieure en matière

de simplification administrative, de réduire la pression fiscale sur le travail afin d'augmenter le taux d'emploi et, bien sûr, d'atteindre les objectifs climatiques. Et cela, via une fiscalité plus respectueuse de l'environnement. "Nous partirons du principe du pollueur-payeur, avec comme objectif de décourager autant que possible l'utilisation des combustibles fossiles. Aussi importants qu'ils soient, ces changements se feront de manière phasée dans le temps. Ce ne sera pas un basculement complet du jour au lendemain. Et nous ne toucherons pas à la récente réforme de l'impôt des sociétés", a promis Vincent Van Peteghem.

2. Booster l'investissement public

Comme on le sait, le plan de relance belge s'appuie sur une enveloppe européenne de quelque cinq milliards d'euros. Pour Vincent Van Peteghem, ce n'est pas suffisant. "Aujourd'hui, nous avons un taux d'investissement public beaucoup trop bas et il doit augmenter. Ici aussi, nous devons faire preuve d'ambition. Grâce à la politique monétaire de la Banque centrale européenne et à notre *rating* d'emprunteur fiable, les marchés financiers sont aujourd'hui prêts à financer l'Etat belge à des taux d'intérêt extrêmement bas voire négatifs. Le coût de notre dette n'a jamais été aussi bas. Nous devons utiliser cet espace pour porter le taux d'investissement public à 4 % d'ici 2030." Soit presque le double par rapport à aujourd'hui. Pour y parvenir, Vincent Van Peteghem ne compte toutefois pas sur une annulation des dettes publiques par la BCE (idée avancée par certains économistes tels que Thomas Piketty). Non, il table davantage sur un assouplissement

des critères de Maastricht (déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB et ratio d'endettement inférieur à 60 % du PIB) qui, selon lui, limitent les possibilités pour les Etats membres de procéder à des investissements productifs favorisant la croissance. "Les règles budgétaires européennes doivent être revues. Le cadre actuel ne fait aucune différence entre dépenses courantes et investissements productifs. Avec comme conséquence que les investissements publics au sein de l'Union européenne ont baissé de 20 % entre 2009 et 2018. Nous menons actuellement des discussions avec la Commission sur la manière dont nous pouvons travailler à un éventuel changement du traitement des investissements publics dans les règles budgétaires européennes, et garantir de ce fait l'équilibre entre les investissements et des finances publiques saines. Le fait que différents Etats membres soient confrontés aux mêmes défis rend possible un consensus." Le ministre entend en outre sti-

pourront investir dans la Belgique de demain."

3. Renforcer l'attractivité du pays

Résolument optimiste, Vincent Van Peteghem est convaincu qu'il est possible de renforcer le rôle de Bruxelles comme centre financier européen. Selon lui, le Brexit est synonyme d'opportunités. La Belgique a d'ailleurs réussi à convaincre certaines institutions financières de choisir Bruxelles comme tremplin post-Brexit pour continuer à offrir leurs services dans le marché unique. Certes, "Bruxelles n'est pas encore le choix favori pour celui qui quitte la City. Mais nous avons réussi à attirer l'une ou l'autre entreprise dans le secteur des paiements et de l'assurance. Nous devons davantage mettre nos atouts en avant. Notre pays dispose d'une qualité de vie qui figure parmi les meilleures au monde et les personnes sont bien formées. Chaque jour, des millions de marchandises arrivent par nos ports et aéroports pour



La Belgique a besoin d'un système fiscal plus simple, plus équitable et plus durable."

muler l'investissement des entreprises via le nouveau Fonds de transformation, qui représente 750 millions d'euros d'investissements à destination de la relance économique et dont la gestion sera assurée par la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI). "Mon idée est de rendre à l'avenir ce fonds d'investissement permanent et accessible aux épargnants qui

être distribuées sur tout le continent européen. La Belgique n'est pas seulement le cœur politique de l'Europe, c'est aussi son cœur logistique. Mon ambition en tant que ministre compétent est aussi d'être un partenaire douanier fort. Quant au gouvernement, il est prêt à réaliser les efforts nécessaires pour renforcer l'attractivité de notre pays aux yeux des entrepreneurs et des investisseurs étrangers." **1**